

**PROCES-VERBAL
1^{er} CONSEIL D'ECOLE
15 OCTOBRE 2021**

**École Maternelle
Champ des Alouettes
9, rue de l'Archevêché
94220 Charenton-le-Pont**

Présents

Enseignantes : Mme Relot, Mme Schmatko, Mme Vakanas, Mme Chausse, Mme El Marouani (directrice)

Parents élus : Mme Rungoat, Mme El Hafidi, Mme Chauveton, Mme Lefèvre (suppléante)

Municipalité : Mme Guegan-Ros, M. Lorgouillous, M. Longrais, Mme Saïd

Secrétaire de séance : Mme Relot

1/ Les élections de parents

Résultats : 5 sièges : 3 pour l'association FCPE et 2 pour l'association PEEP

Taux de participation : 50.50% en hausse par rapport à l'année dernière (43.59%)

Les attributions des parents élus sont inscrites dans le règlement intérieur.

2/ Bilan de la rentrée scolaire 2020/2021

Structure et effectifs : 5 classes pour un total de 110 élèves. Effectif en baisse par rapport à l'année dernière (124).

Classe 1 PS Noura EL MAROUANI + Valéry PERNOT (le mardi) : 22 élèves (22 PS)

Classe 2 PS-MS Florence CHAUSSE : 22 élèves (10 PS 12 MS)

Classe 3 MS-GS Sophie SCHMATKO : 22 élèves (10 MS 12 GS)

Classe 4 PS-MS Brigitte VAKANAS : 22 élèves (10 PS 12 MS)

Classe 5 GS Isadora RELOT : 22 élèves (22 GS)

Le RASED = réseau d'aide spécialisé pour les élèves en difficulté.

En temps normal, la circonscription bénéficie d'une équipe complète (maîtres spécialisés aide pédagogique + aide relationnelle et psychologue scolaire). Les enseignants peuvent aussi solliciter la psychologue scolaire Mme Silva Sanchez pour des observations et des conseils. Lorsqu'un élève est concerné les enseignants en informent les parents et échangent avec eux sur la situation et les aides qui peuvent être envisagées. Mme Silva Sanchez sera toutefois en congé maternité après les vacances de la Toussaint et nous n'avons pour le moment pas d'information concernant un éventuel remplacement.

Situations de handicap : l'école compte 1 élève en situation de handicap. Il bénéficie de l'aide d'une AVS (Mme BEN AYED).

Accueil des PS : la rentrée des PS s'est faite en 2 groupes sur la matinée du jeudi 2 septembre et du vendredi 3 septembre. Il n'y a pas eu de cantine ni classe l'après-midi ces jours-là. Journée complète avec tous les services proposés dès le lundi 6 septembre. Pour rappel, la scolarisation est obligatoire dès 3 ans. Il y a plusieurs aménagements de temps scolaire sur les classes accueillants des petits (élèves qui, pour le moment, ne reviennent pas l'après-midi). Tous les autres élèves de PS restent la journée.

La visite de l'école pour les nouveaux parents de PS, qui se fait habituellement au mois de juin, n'a pas pu avoir lieu l'année passée. Certains parents ont fait remonter ce manque et regrettent de ne pas mieux visualiser les différents espaces de l'école. Une visite pourra être organisée, si les conditions sanitaires le permettent, en novembre pour les parents qui le souhaitent.

3/ Règlement intérieur

Lecture et vote : le règlement est adopté à l'unanimité par le Conseil. Il sera communiqué aux parents par remise individuelle et affiché dans l'entrée de l'école.

4/ Point Mairie

Cantine : les dates des repas festifs et des animations seront diffusées sur le site de la ville. Et le calendrier des activités spécifiques à l'école Champ des alouettes sera envoyé par mail aux parents de l'école.

Une plateforme a été mise en place afin que l'équipe d'animation puisse faire remonter les menus qui plaisent le plus ou le moins aux élèves. L'objectif est de limiter le gaspillage alimentaire et aussi de retravailler la forme ou le goût des repas boudés.

Pour éviter que l'eau servie aux élèves ne soit trop froide, il a été conseillé de préparer les brocs en amont du service.

Travaux de la cour

Les travaux pour la végétalisation de la cour ont débuté en aout. Suite à des problèmes d'étanchéité, ils ont été interrompus. Ils reprendront normalement pendant les vacances de la Toussaint.

Les angles des bacs doivent être arrondis et le remplissage de terre végétale doit aussi être fait. Les plantations auront lieu pendant les temps scolaires ou périscolaires avec les élèves.

La réalisation des marquages au sol de jeux se fera à la fin des travaux d'ici Noël.

Des briquettes seront posées autour des bacs après les vacances scolaires.

Une fois les travaux finis, l'équipe enseignante et l'équipe d'animation réfléchiront à un projet de décoration susceptible d'apporter un peu de couleurs aux murs de la cour comme cela a déjà été fait pour la cour du bas.

Une commission de travaux sera réalisée en novembre. A l'étude (en lien avec le PPMS) :

- pose de volets sur les portes des classes.
- installation d'un réseau de téléphones fixes pour améliorer la communication entre les classes et les étages compte tenu de la configuration verticale de l'école et d'un réseau parfois défaillant.

L'ALSH (projets, organisation, fonctionnement)

Le directeur actuel du centre de loisirs, Thierry Longrais, est amené à prendre de nouvelles responsabilités. Il sera remplacé au retour des vacances de la Toussaint par Leïla Saïd que vous pouvez déjà rencontrer à l'ouverture des portes à partir de 17h30.

Sur les temps de cantine, l'accueil est de 80 enfants en moyenne. L'objectif est un encadrement de 2 adultes par classe.

Il y a 2 services de cantine (1^{er} service classes 1, 2 et 4, 2^{ème} service classes 3 et 5). Les enfants mangent par table de classe.

Pour le goûter, les effectifs sont de 45 à 50 enfants avec un animateur pour 14 élèves et sont regroupés par classes de brassage.

Idem pour les mercredis.

Pour le moment les activités proposées sont : activités manuelles, de lecture, jeux collectifs. Elles sont destinées à faire connaissance avec les nouveaux groupe-classes.

Après les vacances de la Toussaint ces activités vont s'étoffer avec la mise en place des projets de l'équipe d'animation :

- projet philosophie : donner la parole aux enfants sur des sujets du « vivre ensemble » pour apprendre à écouter les autres, respecter les tours de parole sans jugement, ni moquerie. Les thèmes seront introduits à partir d'albums ou de chansons. C'est un projet commun à plusieurs centres de loisirs en partenariat avec L'UNICEF avec des référents qui feront des retours d'expérience pour améliorer encore le dispositif.

- Lire et faire Lire : emmener les enfants à la médiathèque et mettre en place un système d'emprunt de livres à la BCD de l'école.

- Projet écologie : participer à l'entretien d'un « jardin partagé » de la ville comme d'autres centres de loisirs et faire réaliser aux élèves des poubelles de tri de papier pour chaque classe de l'école.

- L'art et la manière : utiliser différentes techniques de peinture et apprendre à dessiner.

- Ateliers culinaires : le premier consistera à faire du pain BIO avec les élèves.

- Vivre ensemble : décoration d'un banc de l'amitié dans la cour pour inciter les enfants à jouer ensemble et à régler les problèmes pacifiquement.

Il y aura des sorties au cinéma, au parc floral, au parc du Tremblay et même à « Royal Kids ».

Les actions en partenariat avec la ville

La médiathèque des quais : 1 visite par classe sur l'année.

Le T2R : 1 représentation de théâtre pour chaque classe.

L'Espace Art et Liberté : 1 classe a déjà visité l'exposition « la beauté du geste » et 2 classes iront cette semaine. Toutes les classes de l'école se rendront à l'Espace au moins une fois dans l'année en fonction du thème de l'exposition.

Le conservatoire : toute l'école se rendra au conservatoire.

Au 1^{er} semestre ce sont les classes des MS/GS et GS qui y vont une fois par semaine pour une séance de 45 minutes.

Au 2nd semestre ce seront les autres classes pour des séances de 30 minutes. Le projet porte cette année sur la création et la manipulation d'instruments. C'est une chance que nous avons de pouvoir avoir accès au conservatoire aussi régulièrement et ce dès la maternelle. Le corollaire c'est que nous sommes aussi très dépendants des parents accompagnateurs afin que les trajets puissent se faire en toute sécurité. Merci beaucoup à ceux qui se sont déjà inscrits. Si le taux d'encadrement n'est pas suffisant, nous devrons malheureusement annuler des séances.

Le partenariat avec l'UNICEF : il portera cette année sur l'égalité filles /garçons. Une lecture d'albums sur le thème est prévue.

Association « Lire et faire lire » : intervention de Mme YANGO tous les jeudis matin après la récréation pour lire des contes aux élèves. Début de l'intervention : jeudi 14/10/2021 pour les classes de MS/GS et GS et à partir de janvier pour les autres classes.

5/ La sécurité à l'école

Les exercices incendie : la réglementation prévoit 2 à 3 exercices incendie par an. Le temps d'évacuation prescrit par la circulaire est de 5 minutes maximum.

Le 1^{er} exercice a eu lieu le mardi 28 septembre à 9h. Tout s'est bien déroulé, temps d'évacuation : 1 minute 58 secondes. Nous avons évacué complètement jusqu'au point de rassemblement dans la cour.

Date du 2^{ème} exercice : après les vacances de Noël. Les élèves ne seront pas prévenus.

Les PPMS : 2 procédures : attentat-intrusion et risques majeurs.

Dans chaque classe : affichage de la zone de confinement + classeur PPMS.

Dans chaque zone de confinement : 1 malle PPMS (nécessaire à pharmacie) + classeur PPMS.

Un 1^{er} exercice aura lieu avant le mois de décembre. Il s'agit du PPMS attentat-intrusion, un scénario commun sera proposé par l'Académie de Créteil. Les parents seront informés de la date retenue.

Rentrée échelonnée et protocole sanitaire :

Nous avons décidé de laisser entrer les parents dans l'école le matin afin qu'ils puissent accompagner leur enfant jusque devant la classe. Nous avons mis en place un accueil échelonné afin d'éviter au maximum les croisements dans l'enceinte de l'école. Il en est de même pour la sortie pour éviter le brassage entre les groupes d'élèves. Les parents n'entrent cependant pas sur le temps du midi ainsi que pour la sortie.

Les portes sont ouvertes de 8h20 à 8h50 afin d'accueillir les parents et les enfants dans les meilleures conditions. Actuellement, quelques retards sont constatés ce qui impacte l'organisation et la mise en apprentissage des élèves en classe. Nous sommes par ailleurs, en ce moment au niveau maximum du plan Vigipirate (urgence attentat), il est donc important que l'ensemble de la communauté éducative soit mobilisé et s'applique à respecter les horaires et le fonctionnement de l'école.

Les récréations :

Nous avons organisé les récréations sur 2 temps :

- 9h45-10h10 et 15h30-15h55 pour les trois classes : PS de Mme El Marouani, PS/MS de Mme Chausse et PS/MS de Mme Vakanas
- 10h15-10h40 et 15h-15h25 pour les 2 classes : MS/GS de Mme Schmatko et GS de

Mme Relot.

Ce qui constitue 2 groupes sur l'école qui ne sont brassés ni sur les temps scolaires, ni sur les temps périscolaires.

Point sur le masque : le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'école dès lors que l'on franchit le **portail vert de l'école**. Les parents qui ne respecteraient pas cette obligation devront attendre à l'extérieur du portail en bas des marches.

PAI : 3 PAI (projet d'accueil individualisé) ont été mis en place pour permettre à des enfants de suivre leur traitement médical au sein de l'école, 2 sont en cours.

6/ Les actions pédagogiques

L'évaluation des élèves dans les apprentissages se fera toujours via l'application « je valide ». Un point pédagogique sera fait avec chaque famille le mercredi 9 février matin. Un mail récapitulatif des évaluations sera envoyé en juin comme chaque année.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires :

Elles ont démarré début octobre et permettent à une quinzaine d'élèves de MS et GS d'avoir un temps avec l'enseignante afin de travailler notamment la compétence « mobiliser le langage à l'oral » (compréhension, verbalisation, vocabulaire).

Classe 2 = les MS travaillent sur la prononciation, l'articulation et le vocabulaire.

Classe 3 = les MS, selon les besoins, travaillent sur la compréhension et la verbalisation.

Classe 4 = les MS travaillent sur le langage.

Classe 5 = les GS travaillent des jeux de lettres et des jeux mathématiques.

La semaine des sciences : en période 4 (mois de mars et avril), nous consacrerons une semaine afin de travailler sur les sciences. A l'issue de cette semaine, nous nous rendrons à la cité des sciences à Paris.

7/ Les temps festifs et les sorties scolaires

Noël : L'équipe enseignante organisera un goûter dans chaque classe avec les enfants.

Spectacle de Noël : spectacle musical d'ombres et de marionnettes d'après les albums de Claude Boujon (*un beau livre, la brouille, la fée Tignasse, la fée au long nez, Ha! les bonnes soupes*). Le spectacle aura lieu le 9 décembre et il y aura 2 représentations pour respecter le non-brassage des élèves.

Sortie de fin d'année : l'école projette de faire une sortie commune afin d'initier les élèves au poney.

Kermesse : en fonction des conditions sanitaires.

8/ La coopérative scolaire

Bilan 2020/2021 : montant restant = 3 020 €

Dépenses engagées : cotisations OCCE (230 €)

Dépenses prévues : spectacle de Noël (850 €)

L'appel de coopérative n°1 aux parents a été lancé le lundi 4 octobre : il faut **signer la carte et indiquer le montant donné.**

Le 2ème appel sera fait au mois de mars pour la période de février à juillet.

L'ordre pour les chèques est le suivant : **OCCE 94.**

Nous remercions vivement les parents pour leur générosité.

La directrice de l'école,
Mme EL MAROUANI

La secrétaire de séance,
Mme RELOT